



La Maison des Enfants de la Montérégie

OFFRE DE BÉNÉVOLAT

Rédaction : Âge requis, 18 ans

Les enfants écrivent des lettres ou envoient des dessins et des bénévoles leur répondent. Nous pouvons tous répondre à des enfants, mais comme nous le faisons au nom de La Maison des Enfants, et non en notre nom personnel, certaines bases doivent être appliquées. L'exigence avant de pouvoir commencer à répondre est de participer à la formation complète et gratuite qui se déroule en 2 parties d'environ 2 heures chacune (en soirée ou en après-midi). Il y aura la formation théorique puis des pratiques de rédaction de lettres.

Durant la première heure de formation, nous parlerons du fonctionnement de La Maison des Enfants, sa création, ses activités. Le reste de la formation sera concentrée pour la rédaction de lettres.

Après cette formation, vous serez libre de venir répondre à votre guise selon l'horaire établi. Toutes les réponses se font à partir de nos locaux. L'horaire est mardi de 13h00 à 16h00, mercredi de 9h à 16h et jeudi de 9h à 15h. Les lettres sont rédigées à la main. Nous vérifions les antécédents judiciaires.

Coloristes : Âge requis 16 ans

Nous vous fournissons des dessins déjà imprimés. Les coloriages doivent être appliqués. Nous recherchons la qualité et non la quantité. C'est pourquoi, nous demandons à toute personne désirant faire partie de notre équipe de coloristes de suivre un atelier gratuit d'environ 3 heures. Le but de cet atelier est de familiariser les participants aux différentes techniques de coloriage. Ce bénévolat se pratique de chez vous, dans le confort de votre foyer. Ces dessins coloriés servent ensuite aux rédacteurs qui répondent aux enfants.

Relecture : Âge requis, 18 ans

Si la qualité de votre français écrit est exceptionnelle, il existe une formation pour relecteur. Ce bénévolat se fait les lundis, à nos bureaux. Nous vérifions les antécédents judiciaires.

Triage : Âge requis, 18 ans

Avoir le souci du détail est une qualité essentielle pour nos Perles du triage. Ce bénévolat se fait les mardis en début de journée. Nous vérifions les antécédents judiciaires.

Visite de classes : Âge requis, 18 ans

Faire la visite des écoles que nous desservons afin d'expliquer le service du courrier aux élèves. Nous vérifions les antécédents judiciaires.

Voilà, c'est ce qui fait le tour de nos besoins en personnel bénévole au niveau du service du Courrier. Pour informations supplémentaires de communiquer par téléphone au 450-929-1488 ou par courriel : courrier@mdevareennes.org

Notre adresse civique : 2022 Place du 350^e, local 203, Varennes, J3X 0K9

Notre adresse postale : 175 Sainte-Anne, Varennes, J3X 1R6

Betty Bourque

Coordonnatrice au service du Courrier Perso